

La contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire

The contribution of Moroccan investments to job creation in Côte d'Ivoire

SANOGO Mamadou ¹

Résumé :

Les pays en développement mettent tout en œuvre pour attirer sur leurs territoires les investissements directs étrangers indispensables à la création de valeur et d'emplois. Le Maroc s'est particulièrement illustré en Côte d'Ivoire en devenant un investisseur de premier plan dans la perspective de conquérir le marché de l'espace CEDEAO.

L'objectif de ce papier est de montrer la contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire.

La méthode pour y parvenir est basée sur l'exploitation des ressources documentaires.

Nous faisons le constat que la présence des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire est forte, diversifiée et pourvoyeuse d'emplois décents.

Mots-clés : Investissements marocains ; Emplois ; Côte d'Ivoire.

Abstract :

Developing countries do everything they can to attract foreign direct investment to their territories, which is essential for the creation of value and jobs. Morocco has particularly distinguished itself in Côte d'Ivoire by

¹Enseignant-Chercheur, Département d'Economie, UFR Sciences Sociales, Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo. Tél : +225 0101624266, B.P. 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire mamadousanogo448@gmail.com

becoming a leading investor with a view to conquering the market in the ECOWAS region.

The objective of this paper is to show the contribution of Moroccan investments in job creation in Côte d'Ivoire.

The method to achieve this is based on the exploitation of documentary resources.

We observe that the presence of Moroccan companies in Côte d'Ivoire is strong, diversified and provides decent jobs.

Keywords : Moroccan investments; Jobs; Ivory Coast.

INTRODUCTION

Les investissements sont une source stable de financement pour les pays en développement et sont censés favoriser le transfert de savoir-faire nécessaire au décollage économique.

Pour attirer des investisseurs sur son territoire, la Côte d'Ivoire a entrepris de nombreuses réformes notamment par l'adoption d'un nouveau code des investissements et la mise en place d'un centre de promotion des investissements. Pour de nombreuses entreprises, ce pays est une porte d'entrée en Afrique de l'Ouest. Quelle est la contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire ?

Ce travail se décline en trois axes. Le premier concerne les généralités sur les investissements directs étrangers. Le second porte sur les investissements directs marocains en Afrique. Le troisième traite des investissements marocains en Côte d'Ivoire.

I. GENERALITES SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Les investissements directs étrangers (IDE) correspondent à la création ou à l'acquisition, par une entreprise non-résidente d'une entreprise localisée sur le territoire national.

Si l'Afrique est de plus en plus attractive, il convient de préciser que cette attractivité n'est pas profitable au continent car malheureusement, l'essentiel des IDE se dirigent vers les matières premières (agricole, minière, minière), il n'y a pas de réels transferts technologiques. Le jeu des rapports de force tend à maintenir dans les PED les conditions financières et sociales les plus favorables aux multinationales (bas salaires, conditions de travail, rapatriement des bénéfices, fiscalité avantageuse, dégradation de l'environnement dans le cas des compagnies minières...).

Les IDE à destination de l'Afrique subsaharienne se dirigent vers les industries extractives qui continuent d'attirer l'essentiel des IDE. Par exemple, en 2016, les IDE à destination de la Côte d'Ivoire étaient de 292.3 milliards de FCFA dont 32.5% pour le secteur des industries extractives ; 21.3% pour les télécommunications, notamment l'absorption de Côte d'Ivoire Telecom par le groupe français Orange qui détient désormais 75% de Orange Côte d'Ivoire ; 18.1% pour l'intermédiation financière, en particulier avec l'arrivée du groupe marocain ATTIJARI WAFABANK et seulement 12.3% pour l'industrie manufacturière.

Cette situation est imputable à l'incapacité des pays africains à mettre en œuvre une gouvernance à même d'induire un impact significatif de

l'exploitation des ressources naturelles sur l'économie nationale, associée à la faible marge de manœuvre dont disposent les gouvernements dans le processus de négociation des contrats avec les multinationales. Les ressources exploitées ne font en général l'objet d'aucune transformation locale et sont souvent exportées à l'état brut générant ainsi peu de revenus et d'emplois pour les pays hôtes.

La rentabilité dépendra du niveau éducatif (transmission, assimilation, adaptation et diffusion de la technologie dans le tissu économique) renforçant la capacité d'absorber la technologie d'une part et l'existence de firmes locales qui s'approprient la technologie d'autre part. Dans ces conditions, le transfert de technologie des FMN vers les entreprises locales a lieu via l'assimilation des techniques par les nationaux ainsi, les IDE sont rentables et le rattrapage en terme de développement s'effectue : c'est l'amorce du décollage économique.

Malgré les plans d'ajustement structurel et la colonisation, les pays asiatiques sont parvenus à rendre les IDE rentables car ils ont su s'imposer et défendre leurs intérêts vitaux lors des négociations de contrats avec les FMN en termes d'échange de technologie contre l'accès à leurs marchés.

C'est l'exemple de la Chine qui attire et bénéficie des IDE puisque le transfert de technologie est réel, effectif, ce rattrapage technologique grâce aux IDE, permet et accélère le décollage économique.

1 - Les motivations des IDE

En raison des liens économiques, culturels, linguistiques et politiques entretenus avec ses anciennes colonies, les IDE de la France se dirigent majoritairement vers l'Afrique subsaharienne francophone faisant ainsi de la France son premier partenaire. Les motivations sont entre autres, le maintien d'une sphère d'influence pour asseoir une position diplomatique et culturelle sur la scène internationale. De plus, la France est consciente que sans développement dans les pays d'origine, les migrations non contrôlées risquent de se poursuivre. Pour ce faire, l'Agence française de développement (AFD), organisme ayant à la fois le statut d'établissement public et d'institution financière spécialisée, est l'instrument clé des IDE français à l'Afrique, notamment lorsqu'il s'agit de financer des projets et des programmes de développement dans les pays africains.

Les motivations des IDE en provenance des pays émergents et à destination de l'Afrique :

- Un approvisionnement stable en ressources naturelles, ce qui explique la forte concentration dans le secteur minier et énergétique (garantir la sécurité

des approvisionnements en matières premières) ;

- Le marché potentiel que représentent les classes moyennes ;
- Achat ou location de terres cultivables ;

Près de la moitié des investissements réalisés par les entreprises chinoises en Afrique sont dirigés vers le secteur minier et celui des hydrocarbures.

2 - Les avantages des IDE pour les pays d'accueil

Les IDE favorisent la création d'activités qui engendrent des emplois et fournissent des revenus à la population. Ainsi, la Chine est devenue l'atelier du monde grâce aux IDE.

Elle reçoit plus d'IDE que tout le continent Africain réuni, ce qui lui a permis de développer ses industries. La population a afflué dans les villes attirées par les emplois créés, ce qui a permis de réduire l'extrême pauvreté qui régnait dans les campagnes. La consommation progresse tant pour l'alimentation que pour les biens durables. Les PED peuvent négocier à la faveur de ces IDE, des transferts de technologie qui leur permettent une montée en gamme.

C'est ce qu'a réussi la Chine, qui a développé certaines industries de haute technologie (télécoms et ordinateurs avec Lenovo), ou encore le Brésil pour l'aviation. Les entreprises locales en tirent bénéfice dans la mesure où elles sont conduites à imiter les firmes transnationales, tant dans leurs productions (développement de la contrefaçon et de l'imitation dans l'habillement dans des pays comme la Chine ou la Turquie) que dans leurs méthodes de production.

De plus, le développement des investissements permet une amélioration de la compétitivité des PED. Cela leur permet d'augmenter leurs exportations et de mieux s'insérer dans l'économie mondiale. Les entreprises étrangères implantées en Chine réalisent une part considérable des importations et des exportations chinoises. Cela permet ainsi aux pays émergents d'investir à l'étranger à leur tour. Des entreprises indiennes ou chinoises ont acheté des firmes américaines pour accéder à leurs technologies et à leurs réseaux commerciaux. Des entreprises chinoises s'implantent en Afrique pour accéder aux produits primaires dont la Chine a besoin pour son développement. La Chine et Taiwan ont parfois recouru aux IDE pour tenter d'obtenir de certains Etats des soutiens et une reconnaissance diplomatique. D'autre part, l'augmentation des rentrées fiscales grâce à la croissance de la production industrielle permet à ces pays de financer des infrastructures : routes, voies ferrées, réseaux de télécommunication. Une amélioration des infrastructures permet la formation d'un marché national et facilite l'acheminement des marchandises vers les ports, donc les exportations.

L'accès plus facile aux nouveaux produits favorise une augmentation de la consommation dans le pays. Tout ceci attire de nouveaux investissements étrangers et favorise le développement industriel. Disposant de ressources supplémentaires, l'Etat peut aussi mettre en place un système de santé indispensable. Tout ceci permet une amélioration du niveau de vie et l'état de santé des populations. L'Etat peut aussi financer les écoles et les universités indispensables pour former une main-d'œuvre plus qualifiée. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée attire les IDE et est indispensable pour la montée en gamme. L'Inde a ainsi su tirer profit de l'augmentation du nombre de ses ingénieurs en informatique qui, de plus, maîtrisent bien l'anglais, pour s'assurer un rôle de tout premier plan dans les services informatiques. L'Etat peut enfin encourager la recherche-développement, indispensable pour envisager une montée en gamme de la production.

Les IDE présentent ainsi trois avantages majeurs pour les PED : source de financement stable ; transfert de technologie et accroissement des exportations des PED vers les pays développés.

Mais si, forts de ces avantages, les PED se sont faits concurrence pour attirer les IDE, ils découvrent que les IDE ne présentent pas que des avantages. Ils peuvent même présenter des dangers pour le développement et pour la démocratie dans ces pays.

3 - Les limites des IDE pour le développement des pays d'accueil

Pour attirer les IDE, les PED ne sont pas en position de force face à des firmes transnationales dont le chiffre d'affaires est parfois supérieur au budget de l'Etat qui les accueille. Ce sont ces firmes qui décident des conditions de production et aussi de ce qu'il faut produire et où. Or, ces choix destinés à augmenter les profits de la firme ne sont pas toujours favorables au développement. En effet, en investissant dans les PED, les firmes transnationales cherchent souvent à améliorer leur compétitivité grâce à des coûts de production plus faibles. Loin d'œuvrer en faveur du développement, ces firmes font pression sur les salaires et s'opposent aux progrès du droit du travail et de la protection sociale qui alourdiraient leurs coûts. Elles privilégient les dictatures capables de brider les syndicats et les mouvements sociaux. Comme, en outre, elles imposent aux Etats qui les accueillent des conditions fiscales léonines qui les privent des ressources espérées, la hausse du niveau de vie n'est pas celle qu'on espérait et les conditions de vie ne s'améliorent que très lentement, voire pas du tout. Elles s'installent dans les villes et y attirent la main-d'œuvre la plus jeune et la plus qualifiée au détriment des entreprises locales et des campagnes, où les investissements

sont délaissés. Elles contribuent ainsi à creuser les inégalités en laissant de côté des pans entiers de population. Par ailleurs, elles se soucient peu de la protection de l'environnement et n'hésitent pas à quitter un pays où les règles deviendraient trop contraignantes sur ce point.

Outre le fait qu'elles prélèvent sans compter les ressources naturelles de ces pays au risque de les épuiser, elles n'hésitent pas à rejeter dans l'air ou dans les eaux des déchets polluants au détriment de la santé, voire de la vie des habitants de ces pays. On en a eu des exemples en Côte d'Ivoire ces dernières années dont le tristement célèbre reste « L'affaire du Probo Koala, une catastrophe environnementale survenue en Côte d'Ivoire en septembre 2006 ».

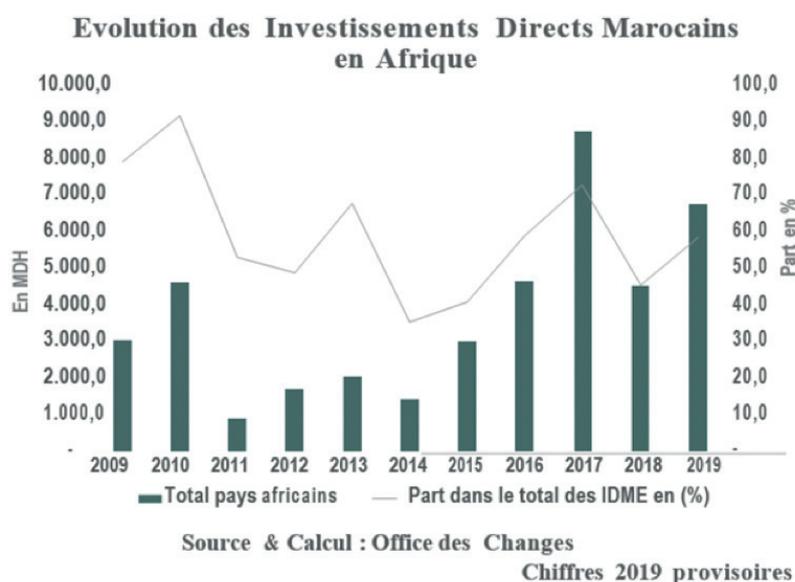
Les firmes transnationales décident de ce qu'il faut produire et où il faut produire.

Nombre d'entre elles considèrent les PED comme des réservoirs de matières premières. Elles convoitent le pétrole, les minerais, les terres de ces pays. Ainsi, l'essentiel des IDE dans les PED se font dans les industries extractives. Ces pays perdent la maîtrise de leurs matières premières que les firmes transnationales surexploitent sans penser au long terme. En outre, ils sont à la merci des variations de cours de l'énergie et des matières premières, ce qui leur interdit la possibilité de bâtir aisément des projets de développement à long terme. Même quand ces IDE permettent le développement industriel, il s'agit souvent d'activités d'assemblage. Dans ce cas, il n'y a aucun transfert de technologie.

Il en résulte des économies exagérément extraverties et dépendant fortement des exportations. Ces pays sont à la merci des décisions d'investissement des firmes transnationales sur lesquelles ils n'ont aucun pouvoir. Les décisions sont prises au siège des multinationales et même les filiales locales n'ont aucun pouvoir sur les implantations ou les investissements. Les firmes transnationales n'hésitent pas à quitter un pays si les conditions leur paraissent plus favorables ailleurs. Les IDE à destination des PED se concentrent d'ailleurs sur quelques zones, en particulier l'Asie du Sud-Est tandis que l'Afrique est encore délaissée, même si sa part augmente en raison de la convoitise qu'exercent ses matières premières, sur les pays émergents. Si les transferts technologiques vers l'Afrique ne s'opèrent pas facilement et rapidement, c'est que les ingénieurs et les ouvriers capables de les mettre en œuvre et des administrations désireuses de les provoquer et faciliter font défaut : les cadres les mieux formés sur le continent s'expatrient et les cadres de la diaspora ne retournent pas pour servir le continent.

II. Investissement Directs Marocains en Afrique subsaharienne

Au cours de la période 2009 – 2019, les investissements directs marocains en Afrique passent de 3 Mds DH en 2009 à 6,8 Mds DH en 2019 affichant un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3%. Ces investissements ont atteint leur niveau le plus haut durant cette période en 2017 avec une valeur de 8,8 Mds DH. La part des investissements directs marocains en Afrique dans le total des investissements directs marocains à l'étranger s'établit à 58,7% en 2019 avec une part moyenne de 59,5% durant la période 2009 – 2019.



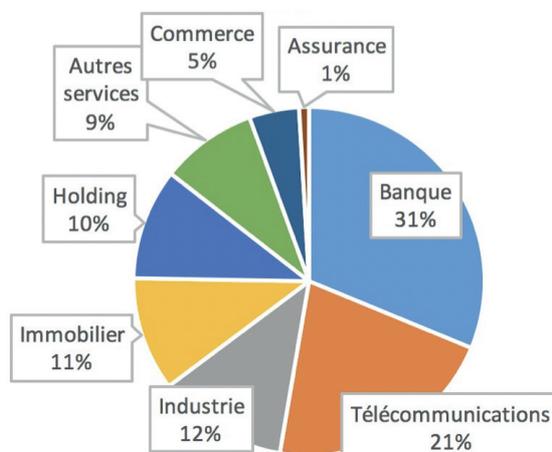
En 2019, les investissements marocains en Afrique sont présents dans 29 pays contre seulement 9 pays en 2009. La Côte d'Ivoire se place en première position avec une part de 21,4% en 2019, suivie du Tchad avec 19,8% puis le Sénégal avec une part de 14,7%. Ces trois pays représentent à eux seuls, 55,9% du total des IDM en Afrique en 2019.

L'Égypte, pays destinataire d'un montant record de ces investissements en 2017, occupe la 7ème place en 2019 (3,7% du total des IDE en Afrique en 2019 contre 61,1% en 2017).

Par secteur, les IDE marocains en Afrique touchent un nombre important de secteurs (plus de 13 secteurs en 2019 contre seulement 7 secteurs en 2009).

Le secteur des banques est classé au premier rang avec une part de 39,4% en 2019 (quasi-stabilité par rapport à 2009 : 36,3%). Le secteur des télécommunications arrive en deuxième position avec une part de 21,1% (baisse par rapport à 2009 avec une part de 59,9%). En troisième position, vient le secteur de l'industrie avec une part de 13,5% (Hausse par rapport à 2009 avec une part de seulement 2,6%). Ces trois secteurs accaparent 74,1% du total des IDM à destination de l'Afrique en 2019.

Répartition des IDE marocain par secteur vers l'Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)

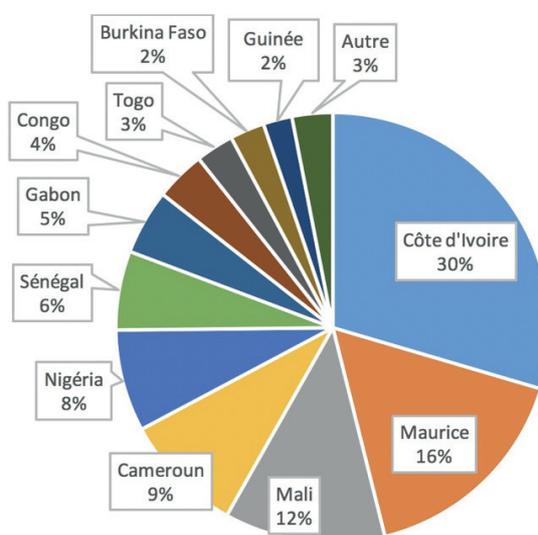


Source : Office des changes

Par pays, en termes de stock, la Côte d'Ivoire est le premier pays de destination des investissements marocains en Afrique en 2018 avec 7,1Mds DH. Ce montant représente 33,1% du stock d'IDE marocains en Afrique. Elle est suivie des îles Maurice avec un encours de 2,3Mds DH, de l'Egypte (1,8Md DH) et du Gabon (1,6Md DH). L'encours de ces quatre pays représente 59,3% du stock des investissements directs marocains en Afrique à fin 2018.

Au premier semestre 2015, les entreprises marocaines avaient réalisé 30 % des investissements agréés par le CEPICI, soit environ 51 milliards de F CFA, contre environ 33 milliards de F CFA durant les six premiers mois de cette année.

Répartition des flux des IDE marocains par pays en Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)



Source : Office des changes

Investissements directs étrangers en provenance de l'Afrique

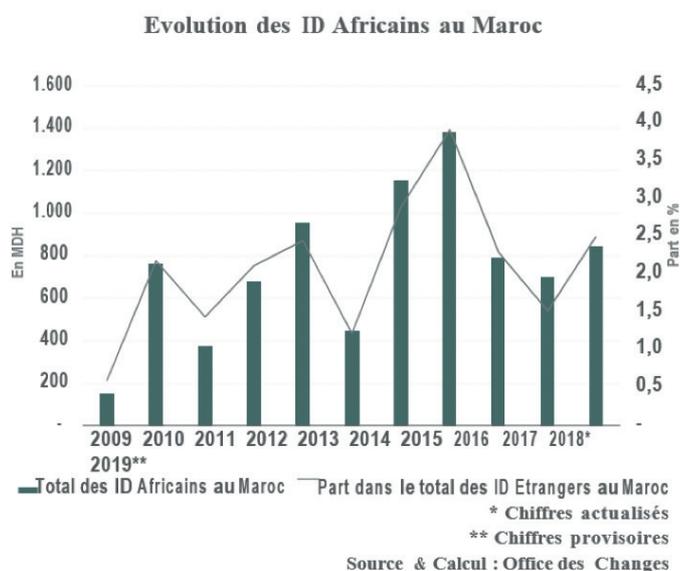
Les investissements directs étrangers en provenance de l'Afrique représentent 2,5% du total des IDE reçus en 2019.

Ces investissements atteignent 846,6 MDH en 2019 contre seulement 151 MDH en 2009, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 18,8%.

Au cours de cette période, ces investissements ont atteint leur niveau le plus haut en 2016 avec une valeur de 1,4 Milliard de Dirhams.

Répartis par pays, les IDE provenant de l'île Maurice occupent pour la quatrième année consécutive la première position avec 619,3 MDH en 2019. Leur part dans les IDE Africains au Maroc se situe ainsi à 73,2%. Pour l'instant, les pays africains au sud du Sahara ne sont pas véritablement exportateurs d'IDE à destination du Maroc.

La répartition des investissements africains au Maroc par secteur est marquée par la diversité des secteurs cibles de ces investissements. En effet, le secteur des Energies et mines occupe en 2019 la première place (219,3MDH) suivi du secteur Holding (158,5MDH) et du secteur Immobilier (150,1MDH). La part de ces trois secteurs s'élève à 62,4% du total des IDE Africains au Maroc.



I. LES INVESTISSEMENTS MAROCAINS EN CÔTE D'IVOIRE

1 - LES FORMES D'IMPLANTATION DES ENTREPRISES EN COTE D'IVOIRE

1.1 FRANCHISE

La franchise est un contrat de vente et de distribution de biens ou services par

lequel une entreprise dite « le franchiseur » concède à une ou plusieurs entreprises indépendantes, « les franchisés », le droit d'utiliser tout ou partie des titres de propriétés intellectuelles lui appartenant (nom commercial, marque, brevet, droit d'auteur, savoir-faire, assistance technique...), en contrepartie d'une rémunération directe ou indirecte (pourcentage sur le chiffre d'affaires ou sur les bénéfices).

Ainsi en Côte d'Ivoire, il existe plusieurs enseignes présentes dans différents domaines.

Citons entre autres le prêt à porter avec les marques Kiabi, Guess, Aldo ; la restauration avec les enseignes Paul, Burger King, KFC, Hippopotamus ; la grande distribution avec Carrefour, Casino, Super U ; et enfin l'hi-Tech avec la Fnac.

1.2 CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE

La joint - venture (JV) est très courante en Côte d'Ivoire. En effet, elle désigne un contrat par lequel les opérateurs économiques s'associent en vue de conduire un projet dont les gains seront partagés mutuellement.

Elle peut être une solution durable et efficace de pénétrer le marché ivoirien. Les structures locales apportent l'expertise et le réseau tandis que les entreprises étrangères apportent le financement et la technicité, au profit d'une économie grandissante et de la réduction du chômage.

En Côte d'Ivoire la JV est courante dans le domaine pétrolier et minier. Dernier rapprochement en date dans le secteur de l'agro-industrie, celui de CFAO et de Heineken qui misent 152 millions d'euros afin d'installer une brasserie.

1.3 ACQUISITION D'UNE STRUCTURE LOCALE EXISTANTE

Vous avez la possibilité de racheter tout ou partie d'une activité existante. En effet, cette opportunité s'avère indispensable quand le secteur d'activité impose l'acquisition d'une licence d'exploitation.

2 - IDE ET PRESENCE MAROCAINE

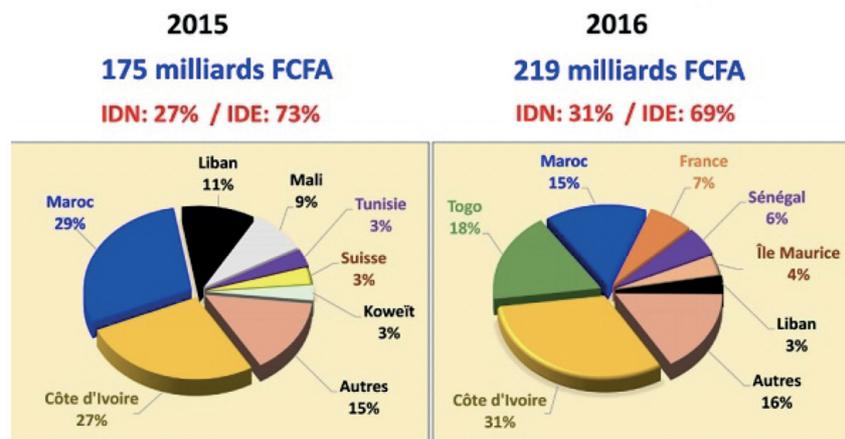
La côte d'Ivoire accueille la plus forte concentration d'entreprises marocaines en Afrique subsaharienne. C'est avec ce pays que le Maroc a tissé les meilleures relations économiques sur le continent. Le Maroc est devenu l'un des premiers investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire, dont il a fait une porte d'entrée pour sa stratégie d'expansion économique et commerciale en

Afrique subsaharienne.

Depuis 2010, le Maroc réaffirme son africanité et fait de l'Afrique subsaharienne son nouveau terrain d'expansion. Sa Majesté le Roi Mohammed VI en personne sillonne le continent pour renforcer les liens économiques et politiques avec ses pairs africains. L'offensive en Côte d'Ivoire est spectaculaire : en 2015, le Maroc est devenu le premier investisseur étranger, devant la France.

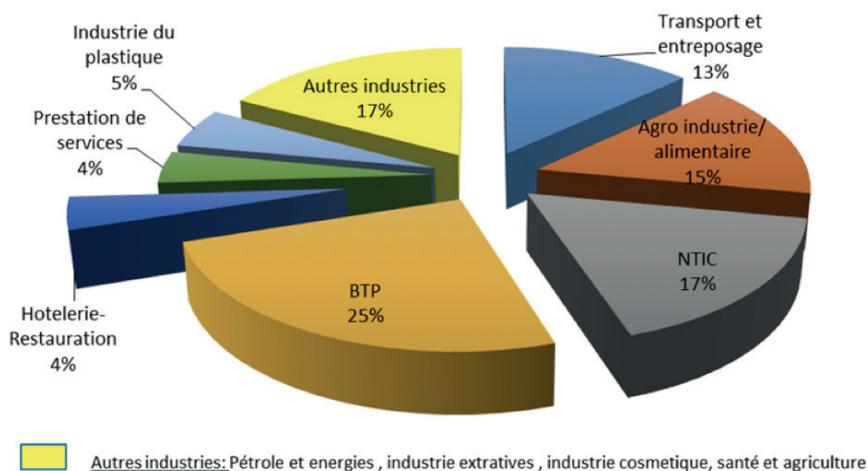
Si les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Maroc sont en nette progression et ont atteint 200 millions de dollars en 2015 contre 80 millions de dollars en 2010, c'est principalement en matière d'investissement que les relations économiques entre les deux pays ont connu une véritable accélération au cours de ces dernières années.

➤ Répartition des investissements par origine



Office des changes

Répartition des IDE marocain par secteur vers l'Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)



Source : Rapport du Bilan 2016 du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire)

2.1 Le secteur financier (banque et assurance)

Le secteur bancaire ivoirien est le plus important de la zone UEMOA. Avec 31 établissements (29 banques et 2 établissements financiers) fin 2020, la Côte d'Ivoire concentre un peu moins de 30 % des comptes clients de la zone et représente 40 % de la masse monétaire globale de la zone UEMOA. Si dans sa configuration le marché a longtemps été caractérisé par une présence d'établissements issus de la période coloniale comme les filiales des groupes français BNP et Société générale et de certains acteurs locaux et sous-régionaux, le milieu est aujourd'hui plus homogène et diversifié. La concurrence et la compétitivité se sont accrues avec le renforcement de la présence des banques étrangères, attirées par les perspectives de développement de l'économie, notamment sur le segment de la banque de détail. L'un des traits caractéristiques des évolutions observées est la diversification des pays d'origine des maisons mères des banques en Côte d'Ivoire, historiquement dominées par les groupes français. La nouvelle cartographie de l'actionnariat du système bancaire distingue essentiellement trois pôles : les capitaux étrangers historiques provenant de l'Occident, dont la France, les capitaux provenant des pays arabes et les capitaux de l'Afrique subsaharienne dont la Côte d'Ivoire. Au niveau de l'UEMOA, les trois premiers groupes sont : Ecobank (Togo, huit filiales, 14 % de part de marché), Bank of Africa, filiale de la BMCE (Maroc, huit filiales, 10,8 %) et la Société Générale (France, cinq filiales, 9,8 %).

Les trois grandes banques marocaines, Attijariwafa Bank, Banque populaire et BMCE Bank of Africa sont présentes en Côte d'Ivoire à travers leurs filiales respectives : La Société Ivoirienne de Banque (SIB), Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) et Bank of Africa Côte d'Ivoire (BOA). Ces banques jouent un rôle majeur dans le financement de l'économie ivoirienne et dans la création d'emplois.

En 2017, les filiales des trois banques marocaines se sont engagées auprès de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) afin de soutenir la PME ivoirienne à hauteur de 230 milliards de FCFA (350 millions d'euros). La présence des banques marocaines contribue aussi à l'amélioration du taux de bancarisation en Côte d'Ivoire et à l'inclusion financière des populations.

Par ailleurs, des projets structurants en Côte d'Ivoire ont été réalisés par les filiales des banques marocaines qui apportent de précieux financements à des projets censés contribuer à reconfigurer le quartier des affaires d'Abidjan. C'est notamment le cas du projet de la Baie de Cocody (marina, parc urbain, hôtels de luxe, viaduc, etc.) que réalise l'entreprise marocaine Marchica

Med. Le financement (400 millions d'euros) a été apporté par le Maroc, qui a notamment convaincu la Banque Islamique de Développement (BID) de mettre la main à la poche.

Le projet qui est suivi avec beaucoup d'intérêt par le Roi Mohammed VI, est une vaste étendue de terre reprise par remblaiement sur la lagune Ebrié bordant le Plateau, le centre des affaires de la capitale économique. C'est en grande partie un cadeau du Maroc à la Côte d'Ivoire.

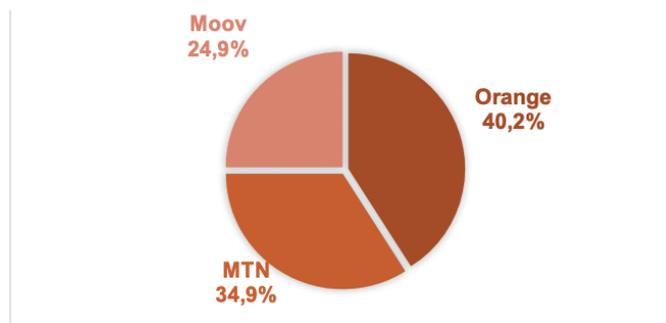
Quant au marché ivoirien de l'assurance, il évolue favorablement (taux d'accroissement annuel de 40 % sur les cinq dernières années) en dépit d'un taux de pénétration encore faible. Selon l'Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire (ASA-CI), avec un chiffre d'affaires global estimé à 548,8 M EUR en 2018 et un taux de pénétration de 1,7 %, le marché ivoirien de l'assurance demeure, de loin, le leader dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance) suivi par le Cameroun et le Sénégal. Par le jeu des placements et des prises de parts des assureurs dans les sociétés, le secteur de l'assurance contribue au financement de l'économie nationale et se positionne comme l'un des plus importants moyens de mobilisation de l'épargne. Le marché des assurances est majoritairement constitué de compagnies à capitaux nationaux et africains, les plus importantes étant le groupe SAHAM et Atlantique Assurances (Maroc), NSIA, Groupe Loyale, GNA (Côte d'Ivoire) ou encore le groupe SUNU (Sénégal) ; l'assurance digitale est également en plein développement avec quelques acteurs tels Baloon Assurance, Monassurance ou encore WiASSUR. Les intérêts européens sont représentés par Axa (France) et Allianz (Allemagne-France), qui occupent une part non négligeable avec 15 % de la capitalisation du secteur. Au 31 décembre 2020, on dénombrait 41 compagnies d'assurances en Côte d'Ivoire réparties en 31 sociétés d'assurances non-vie et 10 sociétés d'assurances-vie.

Les Compagnies d'assurances marocaines sont fortement représentées en Côte d'Ivoire avec les filiales de Saham Assurance, Wafa Assurance, RMA Watanya et Atlanta.

2.2 Le secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire est dominé par trois principaux opérateurs (Orange, MTN et Moov) qui se partageaient 38,8 millions d'abonnés à la téléphonie mobile en 2020, avec un taux de couverture du territoire de plus de 97,54 % au GSM, pour un chiffre d'affaires d'environ 335 millions d'euros.

Parts de marché selon le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile au 30 juin 2020



Source : Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire, juin 2020

L'opérateur historique des télécommunications marocaines, Maroc Télécom est présent sur le marché ivoirien depuis l'acquisition de Moov Côte d'Ivoire, la filiale locale de sa maison Etisalat en 2015. Le Groupe Maroc Télécom, opérateur de référence et leader au Maroc est également présent dans dix autres pays d'Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad et Togo. Il y accompagne plus de 70 millions de clients Mobile, Fixe et Internet. Aujourd'hui, ces dix filiales s'unissent sous une même identité : « Moov Africa ». Ainsi, Moov Côte d'Ivoire devient Moov Africa depuis le 22 janvier 2021. La part de marché de Moov Africa Côte d'Ivoire atteint 26% à fin septembre 2021. Maroc Télécom, qui opère en Côte d'Ivoire sous la marque « Moov », a fait son entrée dans ce pays par suite du rachat des filiales de l'émirati Etisalat au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, en République Centrafricaine et au Togo. Moov Côte d'Ivoire (20.24% du marché en 2015) est le troisième opérateur en Côte d'Ivoire, derrière Orange Côte d'Ivoire (41.85%) et MTN (32.93%). En 2015, Maroc Télécom comptait 51 millions d'abonnés dans l'ensemble des pays de présence du Groupe.

Maroc Télécom a procédé à des investissements massifs en Côte d'Ivoire pour rendre les services disponibles et accessibles pour la jeunesse, les populations ivoiriennes et les entreprises ivoiriennes, de sorte qu'elles accèdent au savoir, à la formation, à la connaissance et à l'information. Pionnière parmi les entreprises marocaines à s'être implantées en Afrique, Maroc Télécom tire désormais une partie considérable de sa croissance de ses nouveaux marchés : pas moins de 43% du chiffre d'affaires et 36% de l'excédent brut d'exploitation du Groupe proviennent des filiales africaines. Pour réussir, Maroc Télécom n'a pas lésiné sur les moyens, avec 20 milliards de dirhams d'investissements. Ces investissements marocains contribuent au développement économique des pays d'accueil et au renforcement de leur attractivité à travers l'amélioration de la connectivité, le désenclavement des

zones reculées et la généralisation de l'accès des populations aux TIC, sans oublier la multitude d'emplois créés. Malgré la rude concurrence des opérateurs déjà bien implantés sur le marché ivoirien, tels que le français Orange et le sud-africain MTN, le Groupe Maroc Télécom est devenu l'une des sociétés de télécommunication les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

2.3 La grande distribution

Concernant le secteur de la grande distribution, on note l'implantation de Label'Vie et de Afriquia SMDC, filiale du Groupe marocain Akwa, sur le marché de la distribution des carburants. Le Groupe de distribution pétrolière Akwa (Afriquia) a acquis fin 2014, 80% du capital du distributeur ivoirien Klenzi.

2.4 Secteur du BTP

Le secteur du BTP occupe de même une place de choix dans la relance économique. Sa contribution au PIB est estimée à 5,6 % en 2019. En 2016-2017, environ 60 % des investissements publics y ont été réalisés. Le chiffre d'affaires est en moyenne de plus de 800 M EUR par an.

L'un des secteurs les plus dynamiques et ayant de bonnes perspectives de croissance étant les BTP, plusieurs opérateurs du secteur se sont positionnés sur ce marché. Ainsi, Lafarge Holcim Maroc Afrique (LHMA), joint-venture entre la Société Nationale d'Investissement (SNI) et le Groupe Lafarge Holcim a acquis le contrôle de Société ivoirienne de ciments et matériaux (SOCIMAT). De même, Ciments de l'Afrique (CIMAF) est présent sur ce marché avec deux unités de production de ciment.

2.5 Secteur de l'immobilier

Face au déficit de logements en Côte d'Ivoire (29 389 150 hab. selon le recensement général de la population et de l'habitat en 2021), tous les grands promoteurs immobiliers marocains se sont positionnés sur ce marché dont une classe moyenne grandissante émerge. C'est l'exemple notamment d'Addoha, d'Alliances et de Palmeraie Développement qui se sont engagés à construire des dizaines de milliers de logements avec l'appui des banques marocaines implantées dans le pays.

En Côte d'Ivoire, l'accès au logement demeure une préoccupation majeure pour les populations ainsi que pour les pouvoirs publics. Le déficit de

logement est estimé à environ 500 000 logements par an et ce déficit croît d'environ 10% chaque année.

2.6 Secteur des engrais

D'autres secteurs comme les engrais ne sont pas en reste. Ainsi, le Groupe OCP, conscient que l'Afrique dispose de 60% des terres arables du monde, marque sa présence notamment en Côte d'Ivoire avec sa filiale OCP Africa. L'OCP, groupe marocain, leader mondial des phosphates a ouvert une usine dans la capitale ivoirienne. Le géant mondial du phosphate y a implanté une unité de mélange et de stockage d'engrais destiné au marché régional. Le groupe projette de construire des usines dans 15 pays africains. Le continent représente l'un de ses principaux marchés et 25% de son chiffre d'affaires pour 1.7 million de tonnes d'engrais exportés en 2016.

2.7 Secteur de l'industries

Dans le secteur industriel de la mousse polyuréthane en 2016, le groupe Palmeraie Industries&Services, à travers sa marque Dolidol, a implanté une nouvelle usine dans la zone industrielle d'Abidjan. Richbond, un autre groupe marocain de literie a ouvert une usine à Abidjan dont quasiment toute l'équipe (110 personnes) est ivoirienne. Le projet est lancé en 2015 pour un coût de 12 millions d'euros.

2.8 Secteur des infrastructures

Baptisé « Point de débarquement aménagé Mohammed VI de Locodjro », le débarcadère de Locodjro inauguré en 2017, a une capacité de 20 000 tonnes supplémentaires pour le marché abidjanais et a coûté environ trois milliards de FCFA. Il est composé de six bâtiments dont deux sont dédiés au fumage du poisson, un hall aux poissons, un bâtiment froid, un bâtiment de commerce et un bâtiment dédié au social. L'infrastructure vient remplacer le site d'Abobo Doumé où pêcheurs, revendeurs et clients se côtoyaient dans un espace insalubre. Le projet est une solution durable en termes d'amélioration des conditions de vie et de travail d'environ 5 000 personnes dont 2 400 marins pêcheurs et 1 600 mareyeuses. Ce débarcadère présente d'éviter aux femmes de développer des maladies causées par la fumée et de sortir de la pauvreté grâce à l'augmentation de la production en ressources halieutiques et la conservation des produits dans des chambres froides réduites pertes après la pêche. Il a permis aussi, de promouvoir l'activité de la pêche et la

création de milliers d'emplois directs et indirects ainsi que de meilleurs revenus. L'ouvrage, d'un coût d'environ trois milliards de FCFA, est le fruit de la coopération ivoiro-marocaine.

Le groupe marocain Intelcia, spécialiste dans la relation client s'est implanté en Côte d'Ivoire, où il a investi plus de deux millions d'euros et créé 500 emplois, notamment des conseillers et des managers. Le groupe gère la relation client pour des entreprises des secteurs les plus divers, des télécoms aux assurances en passant par le e-commerce et l'automobile.

A côté de ces grandes entreprises, on retrouve aussi de nombreuses PME marocaines implantées en Côte d'Ivoire telles que IB Maroc, GFI Maroc, Arkeos, etc.

CONCLUSION

Les IDE à destination des PED se concentrent sur quelques régions, en particulier l'Asie du Sud Est et l'Afrique du Nord tandis que l'Afrique subsaharienne est encore délaissée, même si sa part augmente en raison de la convoitise qu'exercent ses matières premières, sur les pays émergents.

Ces pays ont d'abord attiré des investissements massifs sur leurs territoires avant d'être des pays exportateurs d'IDE. L'essentiel des investissements s'oriente vers les industries extractives et réalise peu de transfert de savoir-faire.

Le Maroc a fait de la coopération avec les pays du Continent Africain une priorité de sa politique étrangère et a insufflé une nouvelle dynamique à ses échanges avec ces pays. L'Afrique est devenue la première destination des investissements marocains à l'étranger.

L'importance des investissements marocains en Afrique révèle la conviction des entreprises marocaines dans les potentialités du continent et affirme par-là les liens d'amitié, d'entente et de coopération séculaires qui ont toujours existé entre le Maroc et les pays africains.

La présence des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire est forte, diversifiée et se renforce d'année en année en raison de l'excellence des relations politiques et par les nombreux accords et conventions signés entre les deux pays.

Les investissements étrangers favorisent la création d'activités qui génèrent des milliers d'emplois à travers le recours à la main-d'œuvre locale durant la construction et l'exploitation de des infrastructures.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIALLO Laouratou, Industrie minière : Enjeux et Perspectives de développement durable en Afrique subsaharienne : cas de la République de Guinée, thèse de doctorat, Université Hassan premier, FSJES, Settat, 2014.

Djé, P., 2007. Les Déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : Leçon pour l'UEMOA (Document d'étude et de recherche No. DER/07/03). BCEAO.

EL WAZANI, Y., SOUAF, M., « La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc : un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires », Université Ibn Zohr, École Nationale de Commerce et de Gestion, 2006.

MOUJAHID, M., KHARISS, M., ASSABANE, I., « Impact des investissements directs étrangers sur la création d'emploi : cas du Maroc », Revue "Repères et Perspectives Economiques" [En ligne], Vol. 6, N° 1 / mars 2022, mis en ligne le 30 mars 2022.

Mwayila Tshiyembe, La politique étrangère des grandes puissances, L'Harmattan, paris, 2010, 294p.

Wautabouna OUATTARA, « Analyse de la contribution des IDE à la croissance pro-pauvre en Côte d'Ivoire », PED N° 01/2009, pp1-30.

Yung-Hsiang Cheng, Transfert de Savoir-faire en matière d'exploitation ferroviaire à grande vitesse entre la SNCF et les compagnies ferroviaires implantées à Taiwan et en Corée du Sud, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 2002.